

GROUPE DE SOUTIEN EN ADOPTION INTERNATIONALE DU CSSS JEANNE-MANCE

QU'EST-CE QUE LE GROUPE DE SOUTIEN ?

Le groupe de soutien se veut une continuité des ateliers pré ou postadoption où les participants peuvent poursuivre leur démarche de réflexion. Ce groupe fait partie d'un des services offerts par le CSSS Jeanne-Mance dans le cadre de son programme en adoption internationale

Les objectifs poursuivis par ce groupe sont d'amener les participants à :

- Approfondir les concepts expliqués lors des ateliers de groupe en pré ou postadoption.
- Créer des liens.
- Briser l'isolement.
- Partager des outils, des idées etc....
- Recevoir et partager de l'information.
- Se créer un réseau.
- Se soutenir mutuellement lors de périodes difficiles.
- Se donner un lieu de rassemblement et d'échange.

FONCTIONNEMENT

- Le groupe de soutien se réunit environ une fois par mois et fait relâche du mois de juin au mois d'août.
- Habituellement, le groupe se réunit au CLSC du Plateau Mont-Royal au 4625 de Lorimier de 19h00 à 21h00.
- A moins d'une conférence organisée, le groupe débute la rencontre par « les petites annonces » qui permet aux participants d'échanger des renseignements concernant le monde de l'adoption internationale. Ensuite, il y a le « 911 » ou « les bibittes dans le chapeau » qui permet aux participants qui en sentent le besoin, de profiter des conseils et du soutien du groupe. Puis, un « thème », qui a été déterminé à l'avance, est approfondi.
- Une adresse internet permet aux participants de se renseigner sur les dates des rencontres et les thèmes qui y sont abordés ou les conférences organisées : www.csssjeannemance.ca .

- Le groupe est ouvert, les gens peuvent intégrer le groupe à tout moment dans l'année et venir aux rencontres qui leur conviennent. Par contre, lorsqu'une conférence est organisée, l'inscription est obligatoire et une contribution peut être exigée pour couvrir les frais d'organisation.
- Un comité ad-hoc, constitué de participants volontaires prépare, avec les intervenants du CLSC, le programme pour l'année à venir et ce, au mois de juin.

RÈGLEMENTS

- Avoir participé aux ateliers de groupe du CSSS Jeanne-Mance en pré ou postadoption.
- Le programme des rencontres est établi par le comité ad-hoc constitué de participants volontaires et d'intervenants du CLSC et toute suggestion doit alors leur être soumise.
- Tout ce qui est produit dans le cadre du groupe de soutien par un ou plusieurs de ses membres appartient au groupe qui lui, fait partie intégrante des services en adoption internationale du CSSS Jeanne-Mance.
- Le groupe de soutien ne peut être utilisé par ses membres pour faire la promotion de services ou de produits à des fins lucratives et qui pourraient créer une situation de conflit d'intérêt.
- Afin d'aider à l'atteinte des objectifs du groupe de soutien, il est entendu que tous ses membres favorisent une atmosphère où la collaboration, la compréhension et le respect sont de mise.